



Office National des Forêts

Compensation écologique



Entreprises et collectivités, vos projets d'aménagement font l'objet d'une réglementation environnementale ? Vos solutions de compensation écologique sont en forêt !

Avec plus de 11 millions d'hectares de forêts et d'espaces naturels gérés durablement, l'ONF, en sa qualité de gestionnaire historique des forêts publiques françaises, accueille vos mesures compensatoires environnementales sur une grande variété de sites.

Choisissez un interlocuteur unique et pérenne, l'ONF :

- Recherche et met à disposition du foncier
- Réalise les mesures compensatoires
- Assure le suivi et la coordination dans la durée

La biodiversité est plus que jamais menacée.

La sixième extinction de masse des espèces et la fragilisation continue des milieux naturels sont les conséquences directes de l'activité humaine et de l'urbanisation. Les forêts, abritant près de 80% de la biodiversité terrestre mondiale, sont très impactées. Pourtant, elles jouent un rôle essentiel pour notre planète. Ensemble, agissons concrètement et durablement pour notre bien précieux, la forêt et sa biodiversité.



L'ONF, OPÉRATEUR DE COMPENSATION : LA SOLUTION POUR UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET

La gestion de vos mesures compensatoires sur le long terme est fastidieuse ?
Le code de l'environnement vous permet de la déléguer à l'ONF.

Ensemble, nous définissons votre projet, sa durée, son emplacement et le plan de gestion associé. L'ONF pilote sa réalisation, grâce à ses experts qui œuvrent au quotidien pour préserver et recréer les habitats et écosystèmes.
Sur 5 ans ou plusieurs décennies, l'ONF vous accompagne !

1 BÉNÉFICIEZ DU CONSEIL DE L'ONF

Nos forestiers identifient et sélectionnent des sites à fort potentiel de gains écologiques qui correspondent à la nature de votre projet. Les mesures compensatoires sont réévaluées pour s'assurer de leur compatibilité avec ces sites. Grâce à leur expertise technique et administrative, les équipes de l'ONF vous accompagnent pour l'obtention de votre autorisation environnementale.

CONSEIL :

- ◆ Accompagnement auprès des services instructeurs
- ◆ Recherche et mise à disposition de foncier
- ◆ Réévaluation de la compatibilité des mesures compensatoires

2 CONFIEZ-NOUS LA RÉALISATION DE VOS MESURES COMPENSATOIRES

Les experts naturalistes mènent des inventaires et diagnostics écologiques afin de dresser un plan de gestion des mesures compensatoires.

Fort de leur expérience, les agents de l'ONF exécutent des travaux de génie écologique sur tous types de milieux : forêts, prairies, zones humides...

RÉALISATION :

- ◆ Diagnostic écologique
- ◆ Rédaction du plan de gestion
- ◆ Travaux de génie écologique

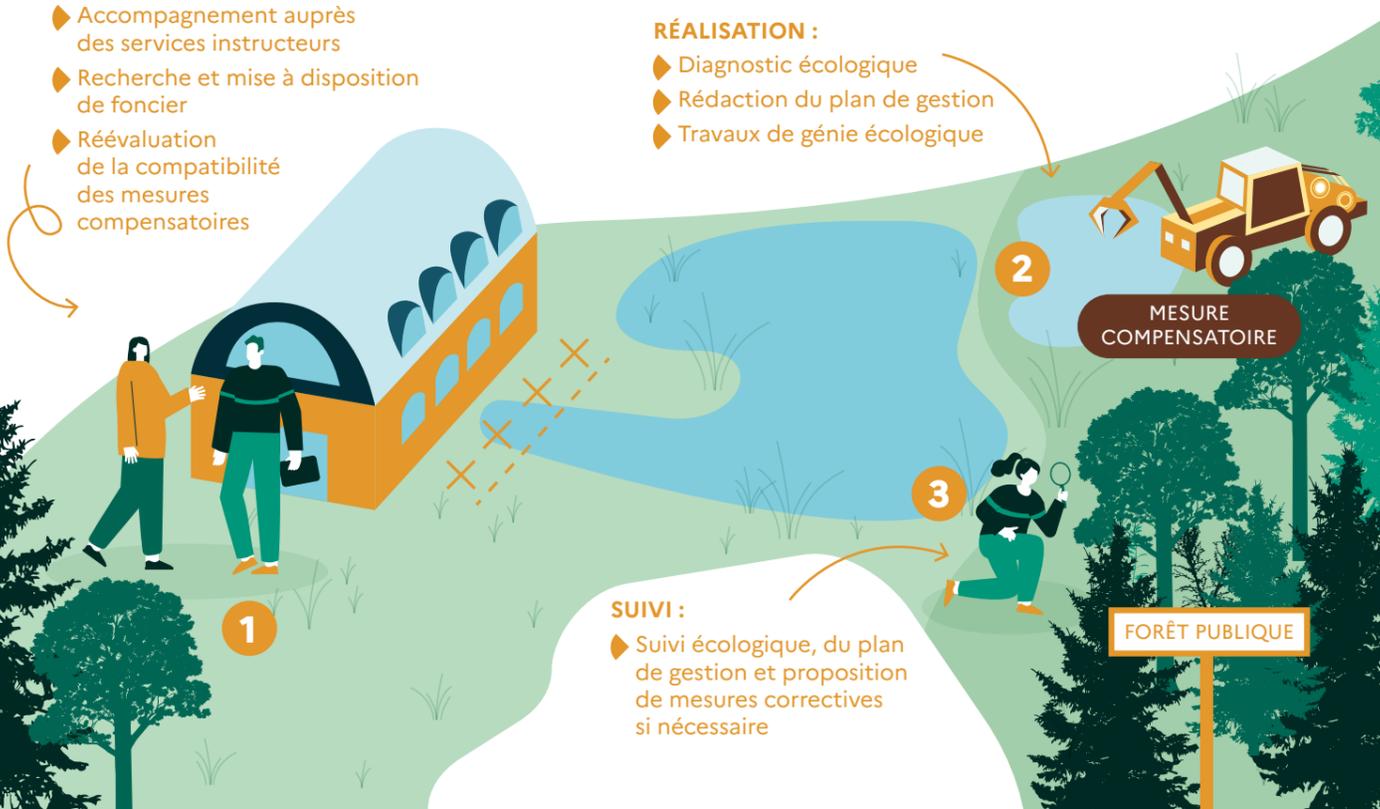
3 DÉLÉGUEZ LE SUIVI ÉCOLOGIQUE DE VOTRE PROJET

L'ONF vous garantit le suivi écologique de votre projet et un reporting régulier tout au long de la durée prévue par l'arrêté préfectoral.

Des mesures correctives sont apportées, si nécessaire, pour garantir un gain de biodiversité.

SUIVI :

- ◆ Suivi écologique, du plan de gestion et proposition de mesures correctives si nécessaire



COMPENSEZ LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE VOS PROJETS EN FORÊT PUBLIQUE

La compensation écologique d'un projet d'aménagement est le dernier maillon de la séquence ERC (Éviter – Réduire – Compenser) prévue par la loi Biodiversité. Les impacts résiduels d'un projet, causant une perte nette de biodiversité, doivent être compensés à travers des mesures compensatoires environnementales sur un site naturel dédié.

À l'ONF, vos projets de compensation sont accueillis en forêt publique.

Vous avez prévu de compenser sur le site du projet impactant ou sur un autre site ?

Faites également appel à l'ONF !



ENGAGÉ DANS LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les forêts gérées durablement par l'ONF représentent le cadre idéal pour la réussite de votre projet.

DES CO-BÉNÉFICES POUR
VOS MESURES COMPENSATOIRES
GRÂCE À LA GESTION
FORESTIÈRE DE L'ONF



Trame vieux bois et arbres habitats



Protection des sols



Travaux adaptés aux cycles des espèces



Bois mort au sol et habitats remarquables

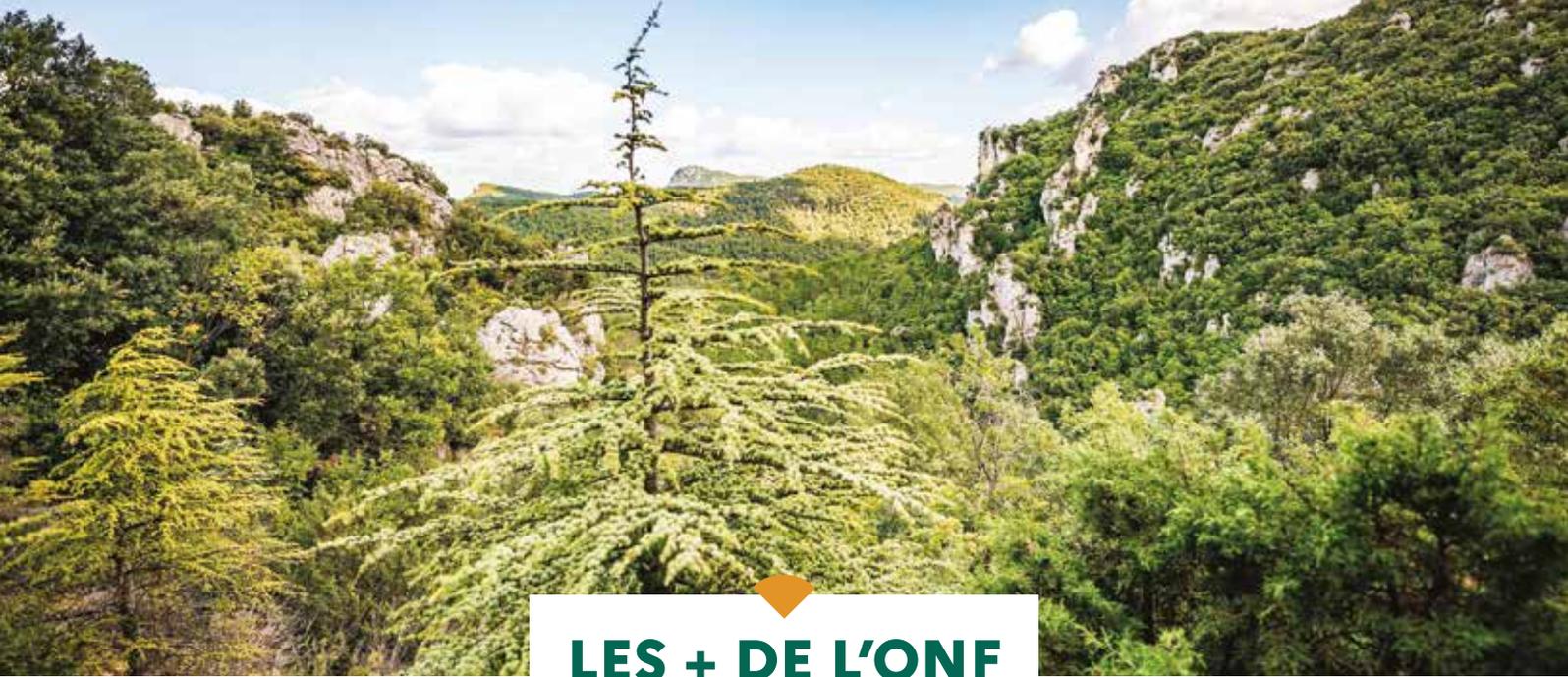


Équilibre forêt-gibier



Protection des mares et des cours d'eau





LES + DE L'ONF

UN ACCOMPAGNEMENT 100 % ONF

- ◆ Un interlocuteur dédié sur toute la durée de votre projet et des reportings réguliers
- ◆ L'excellence de nos experts environnementaux et forestiers
- ◆ Une prestation complète : pilotage, études et travaux
- ◆ Une formation en continu de nos agents sur la réglementation et les innovations techniques.

DANS TOUTE LA FRANCE

- ◆ Plus de 200 projets réalisés
- ◆ Une grande disponibilité de sites sur des milieux variés
- ◆ Des projets à la carte grâce à une bonne connaissance des forêts.

Ils nous font confiance

RTE, APRR, SNCF, IDF Mobilités, Société du Canal Seine-Nord Europe, DREAL Hauts-de-France, SOGIMA Savoie, SERL, VINCI...



NOS ENGAGEMENTS



Une gestion durable
de la forêt certifiée PEFC



Un suivi de la
biodiversité



Des projets de
compensation innovants



Une valorisation
de votre image

Direction commerciale bois et services
2 bis Av. du Général Leclerc
94 700 Maisons-Alfort
01 40 19 58 00



Nous contacter :
produits-services.onf.fr
onf-prestations@onf.fr